



**PREFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°85-2025-201

PUBLIÉ LE 10 NOVEMBRE 2025

Sommaire

Direction Départementale des Finances Publiques de la Vendée /

85-2025-11-07-00001 - Délégation générale de signature en matière de contentieux et gracieux fiscal CDIF des Sables-d'Olonne. (2 pages)

Page 3

Direction Départementale des Finances
Publiques de la Vendée

85-2025-11-07-00001

Délégation générale de signature en matière de
contentieux et gracieux fiscal CDIF des
Sables-d'Olonne.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE CONTENTIEUX ET GRACIEUX FISCAL

Le responsable du centre des impôts fonciers des Sables d'Olonne

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article 1 - Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
Eric SCHWINDOWSKY		

b) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
Alexandre CHAMPAIN		

c) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

Nom Prénom Gwénaelle TROPRES Elisa PERROUX	Nom Prénom Marilyne GUITTON	Nom Prénom Christel HUNG YAO LAN
--	--------------------------------	-------------------------------------

2°) sans limitation de montant, les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses ainsi que les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, aux agents des finances publiques désignés ci-après :

Nom Prénom Eric SCHWINDOWSKY	Nom Prénom	Nom Prénom
---------------------------------	------------	------------

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Vendée.

À la roche sur Yon , le 07 nov 2025

Le responsable du centre des impôts fonciers
des Sables d'Olonne par Intérim,


Nathalie BUCQUOY